



Nos références: 23-1307/PYO/77

Rennes, le 25 juillet 2023

Madame la Ministre,

Nous souhaitons vous faire part de grandes difficultés dans l'accueil des personnes handicapées dans les établissements spécialisés en Ille-et-Vilaine. À ce jour, 1408 enfants et adolescents sont en liste d'attente dans notre département pour être accompagnés dans ces établissements. Dans notre département, les places ouvertes dans les établissements spécialisés sont peu nombreuses (5,70 places pour 1000 jeunes de moins de 20 ans) en comparaison avec les moyennes régionale (6,21 places) et nationale (6,42 places).

Dans le détail, en institut médico-éducatif pour déficients intellectuels et autistes, 3,65 places pour 1000 jeunes de moins de 20 ans sont ouvertes en Ille-et-Vilaine, contre 4,28 places en moyenne en Bretagne et 4,20 places en moyenne en France métropolitaine. Cette tendance concerne également les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques, qui ont en moyenne 1,30 places ouvertes pour 1000 jeunes de moins de 20 ans en Ille-et-Vilaine contre 1,33 au niveau régional et 1,62 au niveau national. Enfin, s'agissant des unités localisées pour l'inclusion scolaire, le taux de places pour 1000 habitants est inférieur de 16,5% en Ille-et-Vilaine par rapport au taux régional.

Nous constatons par ailleurs une multiplication du recours aux AESH pour des situations qui nécessiteraient un accompagnement en établissement social ou médico-social. En plus de l'inadéquation de ce type d'accompagnement pour les enfants concernés, cette situation favorise les risques psychosociaux pour les enseignants. En Ille-et-Vilaine, 302 élèves scolarisés étaient en attente d'une place en institut médico-éducatif en 2022, contre 212 en 2021. Par conséquent, les contentieux en la matière se multiplient et résultent généralement en une obligation de verser des indemnités de dédommagements conséquentes aux familles concernées.

La situation relative à l'accompagnement des adultes handicapés est également préoccupante. Au 1^{er} janvier 2023, 801 adultes étaient en liste d'attente pour intégrer un établissement spécialisé en Ille-et-Vilaine. Cela est également la source de nombreuses réclamations, de contentieux et de difficultés familiales.

.../...

Aussi, nous souhaiterions savoir quels moyens humains et matériels pourraient être mis en place par l'État pour remédier aux difficultés que rencontrent depuis plusieurs années les enfants, les adolescents et les adultes en situation de handicap dans les différentes structures qui leurs sont dédiées en Ile-et-Vilaine.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Députés et sénateurs signataires :

Laurence MAILLART-MÉHAIGNERIE

Députée d'Ile-et-Vilaine

Jean-Luc BOURGEAUX

Député d'Ile-et-Vilaine

Claudia ROUAUX

Députée d'Ile-et-Vilaine

Françoise GATEL

Sénatrice d'Ile-et-Vilaine

Sylvie ROBERT

Sénatrice d'Ile-et-Vilaine

Mathilde HIGNET

Députée d'Ile-et-Vilaine

Thierry BENOIT

Député d'Ile-et-Vilaine

Daniel SALMON

Sénateur d'Ile-et-Vilaine

Frédéric MATHIEU

Député d'Ile-et-Vilaine

Mickaël BOULOUX

Député d'Ile-et-Vilaine

Madame Fadila KHATTABI

Ministre déléguée chargée des Personnes handicapées

14 avenue Duquesne

75700 PARIS